

Le lycée Hoche présente, avec le concours de l'association
Les Amis du Musée historique du lycée Hoche

Un modèle de lycée républicain Le lycée Hoche de 1870 à 1914



Catalogue de l'exposition



5 avril 2013

Le mot du proviseur

Riche de ses deux cents années d'existence, le lycée Hoche se devait d'offrir un lieu d'expression de son histoire, qui est partie intégrante de l'histoire de l'enseignement.

La rénovation engagée dans les années 2000-2010 par le conseil régional d'Ile de France et le conseil général des Yvelines a permis la création de ce lieu. Pour son équipement, le lycée a pu associer le Conseil Régional d'Ile de France et, grâce au soutien d'anciens élèves, la Fondation EDF, ainsi que la SEVESC. Qu'ils soient vivement remerciés pour leurs contributions essentielles à la réalisation de ce projet.

Restait à le faire vivre : ainsi s'est créée l'Association des Amis du Musée Historique du lycée Hoche, dont la présidente, Christine DALLOUBEIX, a su mobiliser les énergies pour réaliser cette première exposition sur le lycée Hoche de 1870 à 1914.

Le musée historique du lycée Hoche répond à un double objectif : permettre aux élèves de s'approprier l'histoire de leur lycée et offrir un espace d'histoire de la pédagogie ouvert à tous, et en particulier au public scolaire de l'agglomération versaillaise.

Cette première exposition nous entraîne aux sources de l'enseignement républicain, époque charnière où le lycée de Versailles devient le lycée Hoche.

Elle s'appuie sur une sélection d'objets scientifiques parmi les riches collections que possède le lycée.

Que Christine DALLOUBEIX, Philippe GRANDCHAMP, Jean MILLET et Marie-Louise MERCIER soient vivement remerciés pour ces pages qui permettent de saisir la vie du lycée durant ces années, d'appréhender les particularités de la pédagogie à une époque particulièrement féconde pour les sciences et les techniques.

Loïc TOUSSAINT de QUIEVRECOURT



Ce catalogue a été rédigé par Marie-Louise Mercier, Jean Millet, Philippe Grandchamp et Christine Dalloubeix, à l'occasion de l'exposition "Un modèle de lycée républicain : le Lycée Hoche de 1870 à 1914", qui s'est tenue au Musée du Lycée Hoche du 10 avril au 22 juin 2013. Les photographies d'objets scientifiques ont été réalisées par Jean Millet, Philippe Grandchamp et Jacques Postel.

Cette exposition n'aurait pas été possible sans le travail préalable d'Yves Guilloux, ancien technicien du laboratoire de Physique, qui a établi des fiches très détaillées sur nos instruments, et des regrettés Christian Selves, ancien technicien du laboratoire de Sciences Naturelles, qui a veillé avec attention sur le précieux capital que représentaient les collections dont il avait la charge, et Annie Baumann, professeur de Sciences Physiques. Nous leur dédions ce catalogue.

M. Jean-Daniel Roque, ancien Proviseur du Lycée, a réservé un emplacement bien situé pour un musée lors de la rénovation du Lycée. M. Loïc Toussaint de Quièvre-court, Proviseur du Lycée, nous a en permanence encouragés et a permis l'aboutissement du projet, aidé des Proviseurs adjoints Mme Chantal Duvoisin-Roy, M. Stéphane François, M. Alain Lagarde et de la CPE en charge spécifique du collège Mme Marie-Hélène Braun. Mme l'Intendante Marie-Josée Lacroix a été très attentive à toutes nos demandes.

Les responsables successifs des laboratoires de Sciences Physiques et Chimiques (pour les années récentes, Robert Michon, Jean Millet, Dominique Rosier, Robert Voisin, Sophie Larasse, Claude Mesnil, Françoise Brénon), de Sciences et Vie de la Terre (Guy Coudert, Robert Malpuech, Pascal Virlogeux, Serge Déruelle, Philippe Grandchamp, Stéphane Guellec et Jean-François Beaux) et les documentalistes (Josiane Chabrier, Michèle Duranton, Nathalie Etcheberry) ont permis la conservation au Lycée des objets exposés.

Nous avons bénéficié du soutien constant de Marie-Annick Duchêne, de Michel Bancal et d'Erik Linqier à la mairie de Versailles. L'aide de ce dernier a été essentielle pour l'obtention des financements nécessaires à l'aménagement intérieur du local et nous l'en remercions.

Les conseils de Francis Gires et ses informations précises à propos des objets ont été précieux. Jacques Cattelin a accepté avec gentillesse que son film à propos du baroscope soit utilisé dans l'exposition.

Les adhérents de l'AMHLH (Amis du Musée Historique du Lycée Hoche) et ceux de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Hoche ont participé à l'amélioration du document par de nombreuses et opportunes suggestions ainsi qu'à la préparation et à la mise en place de l'exposition (tout particulièrement Florian Audouin, Vincent Bourgerie, Françoise Brénon, Chantal Cambier, Jean-Philippe Chabbert, Nathalie Etcheberry, Hélène Favreau, Brigitte François, Josée Générmont, Anne Guillerand, Marie-Claude Herpin, Pierre Klotz, Jean-Bernard Lautié, Patricia Lebègue, Michèle Maigret, Hélène Moniez, Marie-Hélène Moreau, Pierre et Annie Ranson, Dominique Rivière, Jean-Sébastien Roche, Monique Thore et Robert Voisin).

Liliane Bosc a relu la partie historique d'un œil vigilant ; Florian Audouin a réalisé l'affiche et le site Internet.

Nous avons bénéficié de l'aide précieuse d'Isabelle Radier, chargée de mission pour le Musée.

Nous remercions aussi chaleureusement :

Philippe Capelle pour le don ou le prêt de nombreux documents, François Veslot pour le prêt du tableau représentant son grand-père,

Nathalie Etcheberry et Aline Houstin pour leurs recherches de documents,

Elisabeth Maisonnier de la Bibliothèque Municipale de Versailles pour le prêt de documents,

Ludmila Baudoin, Abel Kharbach, Christel Rosso et tout le personnel des laboratoires de physique, chimie et sciences naturelles pour leur disponibilité et leur compétence,

Fabrice Charon, Jean Le Foulgoc, Mme et M. Clodomir ainsi que le personnel technique et administratif du Lycée qui s'est impliqué dans la réussite de cette exposition,

Jacques Postel pour ses photographies et ses conseils avisés, Géraldine Chopin pour son expertise muséographique.

Ce catalogue a été édité avec la participation financière de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Hoche.

Un modèle de lycée républicain le lycée Hoche 1870-1914

I. Le cadre historique

Dates repères

1803 Création du « Lycée de Versailles » ¹

1815 Collège Royal de Versailles

1848 Lycée National de Versailles

1853 Lycée Impérial de Versailles

1871 Lycée de Versailles

1888 Lycée Hoche

Les événements marquants de la période 1870 - 1914

2 Septembre 1870 Capitulation de Napoléon III, en raison de la défaite écrasante de l'armée française face à l'armée prussienne à Sedan.

4 Septembre 1870 La République est proclamée, un Gouvernement Provisoire de Défense Nationale poursuit la guerre contre la Prusse.

20 Septembre 1870 Les troupes prussiennes assiègent Paris ; le commandement prussien s'installe à Versailles (Bismarck au 14, rue de Provence, dans l'hôtel réquisitionné de Madame de Jessé) ; le gouvernement provisoire se replie à Tours.

Le lycée de Versailles est réquisitionné comme ambulance² prussienne.

20 Septembre - 29 Janvier 1871 Siègne de Paris par l'armée prussienne. Hiver d'une rigueur exceptionnelle, privations et paupérisation des classes populaires, multiplication de clubs révolutionnaires où l'on débat de la patrie en danger, reviviscence des souvenirs de 1789-1793, colère contre le gouvernement provisoire qui signe l'armistice et accepte l'humiliation du défilé des troupes prussiennes dans Paris.

18 Janvier 1871 Proclamation de l'Empire Allemand, avec à sa tête le roi de Prusse, dans la galerie des glaces du château de Versailles.

Février 1871 Election d'une Assemblée Nationale, formation d'un gouvernement qui puisse légitimement, aux yeux de la Prusse, négocier le traité de Paix. La France perd l'Alsace et la Lorraine et doit verser une lourde indemnité.

28 Février 1871 Le lycée est rendu aux études. Les élèves reviennent peu à peu.

¹ Les informations concernant spécifiquement le Lycée Hoche figurent en bleu.

² Hôpital.

V. La Vie quotidienne (1)

Emploi du temps : la journée d'un interne du Lycée Hoche en 1887.

6h	été	Lever
6h30	hiver	(au son du tambour)
Jusqu'à 7h		Toilette
7h00 – 7h30		« Déjeuner »
7h30 – 8h00		Etude
8h00 – 10h00		Classe
10h00 – 10h30		Récréation
10h30 – 12h00		Etude
12h00 – 12h30		« Diner »
12h30 – 13h00		Récréation
13h00 – 14h00		Activités d'entre-classe (art, gymnastique, lecture)

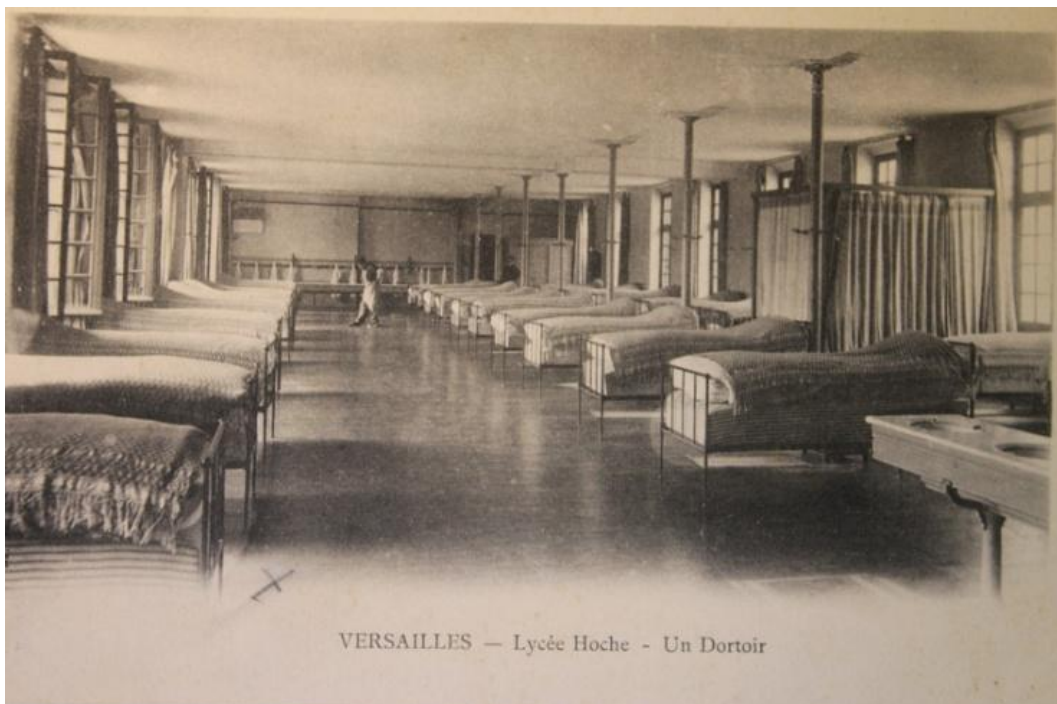
14h00 – 16h00	Classe
16h00 – 16h30	Récréation
16h30 – 18h00	Etude
18h00 – 18h30	Récréation
18h30 – 19h30	Délassement (jeux, lecture, courrier)
19h30 – 20h30	« Souper »
20h30 – 21h30	Veillée pour les grands
21h00	Coucher (petits élèves)

Cet emploi du temps est valable également le samedi matin.

Le jeudi après midi, instruction religieuse, promenade et courrier.

Le dimanche, messe, étude, activités libres et promenade. Le parloir est ouvert aux parents à 12h30 et à 16h.

Le dortoir des grands est situé au 1^{er} étage, comme au temps des religieuses. Il y a plusieurs réfectoires, dont les 2 rotondes, anciens chœurs de la chapelle du couvent.



L'uniforme, porté seulement par les internes, comprend la redingote, la casquette et la veste croisée style officier de marine.



Le trousseau des internes comporte de nombreuses pièces...

Trousseau. — Une capote en drap bleu avec capuchon mobile ou une pèlerine avec capuchon en drap bleu également, soit en drap ordinaire, soit en drap hydrofugé;

Un veston ou une redingote en drap bleu avec palmes brodées en or au collet et boutons du lycée;

Deux pantalons d'hiver en drap bleu, larges et tombant bien sur la chaussure;

Deux gilets d'hiver en drap bleu;

Deux pantalons d'été en laine douce ou en coutil;

Deux gilets d'été en laine douce ou en coutil;

Deux vareuses d'hiver en molleton ou deux blouses en étoffe de laine;

Deux vareuses ou deux blouses d'été en étoffe de laine et coton;

Une casquette en drap bleu avec palmes en or⁽¹⁾;

Un béret ou toute autre coiffure d'intérieur au choix de l'administration du lycée;

Trois paires de bottines lacées ou de brodequins avec talon large et plat et un bout suffisamment ample pour permettre le libre jeu des doigts de pied;

Quatre draps de lit;

Douze serviettes;

Quatorze chemises (dix de jour, quatre de nuit);

Dix-huit mouchoirs;

Quatre caleçons;

Quatre cravates;

Quatorze paires de bas ou chaussettes;

Un nécessaire de toilette;

Un sac à linge.

Je laisse d'ailleurs aux administrations collégiales le soin de choisir entre la capote et la pèlerine, d'adopter ou non les vêtements d'intérieur d'été ou d'hiver; les bas ou chaussettes, dont une partie pourra être en laine, si on le juge utile; et de déterminer l'étoffe (cretonne ou coton) avec laquelle seront confectionnés les caleçons.

Trousseau demandé en juillet 1890

Boussole d'arpenteur

Fonction : réaliser des relevés topographiques sur le terrain.

Dimensions : L. 20 cm ; l. 20 cm
h. 23 cm ; diamètre du socle. 10 cm.

Origine : F. Fraget à Paris

Description : une lunette de visée, montée sur un secteur gradué, est placée sur un des côtés d'une boîte en acajou.

Le fond de cette boîte est occupé par une boussole (aiguille aimantée se déplaçant devant une graduation) et deux niveaux à bulle, perpendiculaires.

Après avoir fait le réglage d'horizontalité de la boîte, on vise un objet avec la lunette.

La position de l'aiguille aimantée donne le relevé horizontal de l'objet, la lecture sur le secteur gradué permet d'avoir son relevé vertical.



Galvanomètre

Fonction : les dispositifs pour les mesures électriques, ampèremètre et voltmètre, ont pour base le galvanomètre.

Dimensions : L. 53 cm ; l. 16 cm ; h. 50 cm.

Origine : J. Carpentier Paris

Description : un cadre rectangulaire peut tourner autour de son axe. Deux ressorts en forme de spirale le ramènent dans une position de repos.



Ce cadre est mobile dans un champ magnétique radial créé par :

- un aimant permanent en U (noir)
- des pièces polaires créant une zone cylindrique
- un noyau cylindrique en fer doux, canalisant les lignes de champ.



Sur ce cadre est placé un enroulement de fil conducteur parcouru par un courant.

L'interaction du courant avec le champ magnétique de l'aimant fait tourner le cadre d'un angle proportionnel à l'intensité du courant. Cet angle est visualisé par une aiguille liée au cadre.

Sur l'exemplaire présenté, deux ampoules aident à la visualisation de l'aiguille par les élèves depuis leur place lorsque ce galvanomètre de démonstration est posé sur la paillasse du professeur.



Voltmètre – Ampèremètre



Fonction : mesurer, pour l'un, les différences de potentiel électriques, pour l'autre, les intensités circulant dans un circuit (en perturbant au minimum les grandeurs mesurées).

Dimensions : L. 28 cm ; l. 9 cm ; h : 32 cm ; diamètre du cadran : 20 cm.

Origine : L. Couturier fils (constructeur électricien à Versailles).

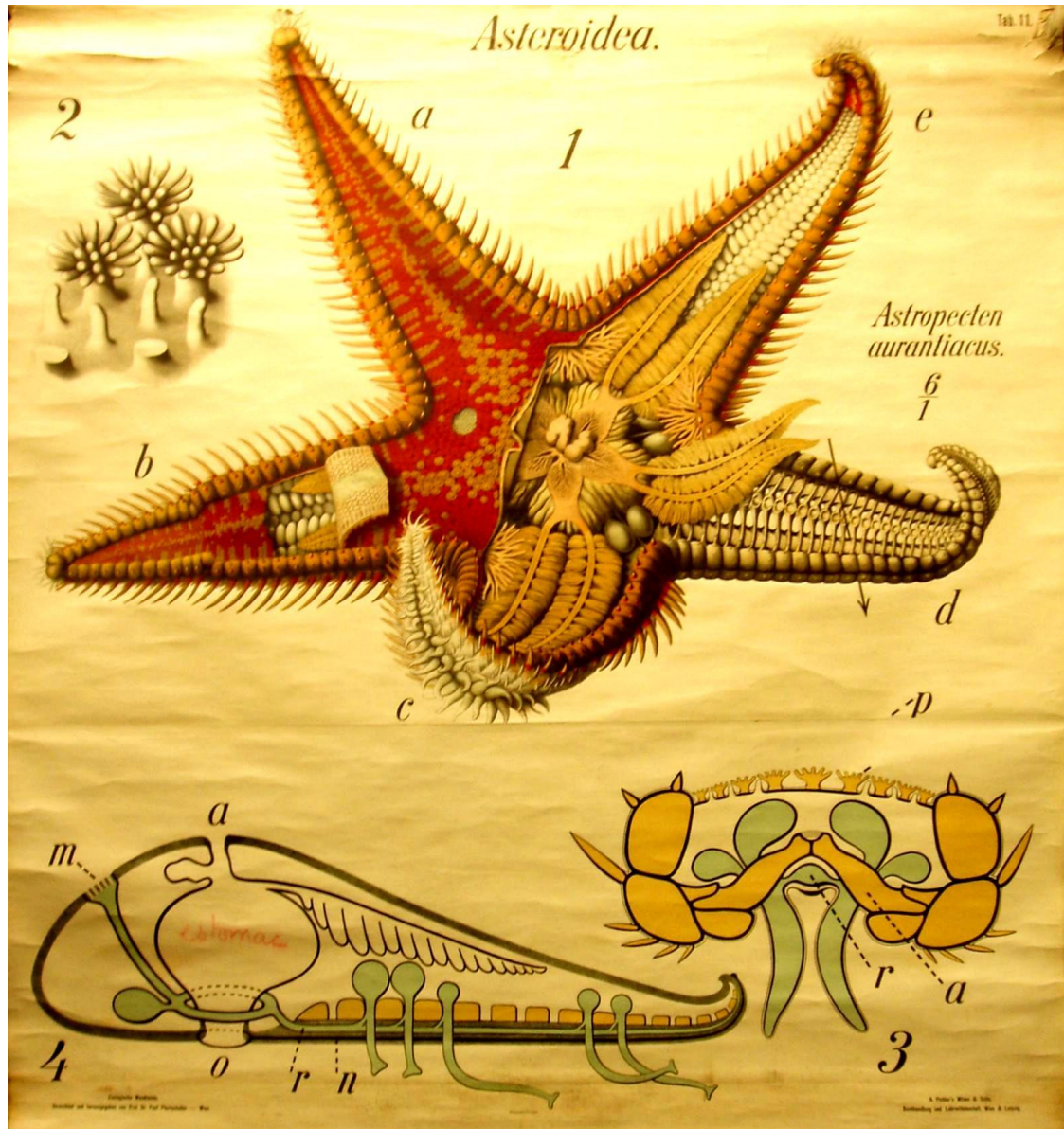
Description : ces deux appareils de mesure ont comme base un galvanomètre.

Un voltmètre est obtenu en lui associant en série une grande résistance (pour ne pas trop modifier l'intensité dans le circuit).

Un ampèremètre est obtenu en plaçant une résistance faible aux bornes du galvanomètre (pour ne pas trop modifier l'intensité dans le circuit).

Aujourd'hui, on utilise un multimètre (également appelé *contrôleur universel*), qui regroupe en un seul boîtier un voltmètre numérique, un ampèremètre et un ohmmètre.

L'Étoile de mer



Dimensions : 130 cm × 140 cm.

Description : L'Étoile de mer présente une symétrie rayonnée de type 5, caractéristique du groupe des Échinodermes.

1. Face aborale avec vue partielle de l'appareil digestif ; 2. Pieds ambulacraires ; 3. Coupe transversale d'un bras ; 4. Coupe longitudinale d'un bras.

Inscriptions au bas de la planche :

Zoologische Wandtafeln. Gezeichnet und herausgegeben von Prof. Dr. Paul Pfurtscheller. Wien.
A Pichler's Witwe & Sohn Buchhandlung und Lehrmittelanstalt. Wien & Leipzig.

Diodons



Dimensions : Diamètres : 33 cm (le plus grand) et 22 cm (les 2 autres).

Description : « Poisson téléostéen des mers chaudes, appelé « poisson porc-épic » pour son aptitude à dresser de fortes épines sur tout le corps en se gonflant d'eau ou d'air. La denture est soudée, à chaque mâchoire, en une seule pièce qui forme un bec puissant avec lequel les diodons s'attaquent aux mollusques et aux coraux ; leur chair est vénéneuse. L'espèce *Diodon hystrix* a été signalée en Méditerranée. » *Grand Larousse universel*, tome 5.

Date d'entrée dans les collections du lycée : 1893.

Fleur de Pois de senteur



Dimensions L. 49 cm (armature en fer non comprise) ; H. 26 cm.

Description : **A** : fleur entière en vue latérale droite ; **B** : fleur débarrassée de son calice, corolle ouverte laissant voir les étamines et l'extrémité du pistil ; **C** : fleur ouverte, une partie des étamines est rabattue sur le côté, découvrant la totalité du pistil ; **D** : fleur entièrement débarrassée de sa corolle, seules subsistent les pièces fertiles : 9 étamines soudées par leurs filets sont posées à côté, une étamine libre surmontant le pistil est encore en place.

Date d'entrée dans les collections du lycée : 1868

Le Pois de senteur appartient à la famille des *Fabacées* (ex-*Légumineuses*). Sa fleur se caractérise par sa symétrie bilatérale (fleur *zygomorphe*) ; elle est constituée de 5 sépales (soudés), 5 pétales (1 étendard, 2 ailes et une carène correspondant à deux pétales soudés), 10 étamines et un carpelle..